

## SYNDICAT MIXTE TARN-ET-GARONNE NUMERIQUE

Hôtel de Département  
100 Boulevard Hubert Gouze  
82000 MONTAUBAN

### CONSEIL SYNDICAL

### REUNION DU 20 JUIN 2016

Date de la convocation : 14 Juin 2016

L'An deux mille seize et le vingt du mois de juin (20.06.2016) à 14 heures 30, le Conseil syndical de Tarn-et-Garonne Numérique, convoqué le 14 juin 2016, s'est assemblé en salle du Conseil, à l'Hôtel de Département de Tarn-et-Garonne, sous la présidence de Monsieur Jean-Philippe BESIERS, Président de Tarn-et-Garonne Numérique.

#### Présents : 18

M. BESIERS Jean-Philippe (Président), M. DELBREIL Thierry (1<sup>er</sup> Vice-Président), M. BERTELLI Jean-Claude (2<sup>ème</sup> Vice-Président), M. MARTY Patrick (3<sup>ème</sup> Vice-Président), Mme DEBIAIS Francine (4<sup>ème</sup> Vice-Présidente), Mme BOURDONCLE Catherine (Titulaire), Mme FERRERO Monique (Titulaire), Mme NEGRE Marie-Claude (Titulaire), M. CALAFAT Alexis (Titulaire), M. GARGUY Bernard (Titulaire), M. ESTANOVE Philippe (Titulaire), M. VERIL Claude (Titulaire), Mme LAMERA Emeline (Titulaire), M. TSCHOCKE Christian (Titulaire), M. RAYNAL Jean-Claude (Titulaire), M. BRIOIS Dominique (Suppléant), M. QUATRE Christian (Titulaire), M. GIAVARINI Jean-Claude (Titulaire).

#### Représenté : 1

M. ASTRUC Christian a donné procuration à M. BESIERS Jean-Philippe

#### Excusé : 3

M. BENCE Jean-Marie (SIVOM des Terrasses et Vallées du Tarn et de la Garonne)  
M. JEANJEAN Claude (Communauté de Communes du Quercy Caussadais)  
M. GARRIGUES Francis (Communauté de Communes de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise)

Mme Emeline LAMERA a été désignée en qualité de Secrétaire de séance.

PREFECTURE  
DE TARN-ET-GARONNE

23 JUIN 2016

**Délibération N°06/2016-01**  
**APPROBATION DU PROCES VERBAL**  
**DU CONSEIL SYNDICAL DU 14 AVRIL 2016**

Suite à l'examen du procès-verbal du Conseil syndical de Tarn-et-Garonne Numérique du 14 Avril 2016, après en avoir délibéré, le Conseil syndical :

- **APPROUVE** le procès-verbal du Conseil syndical du 14 Avril 2016

**ADOpte A LA MAJORITE**  
**POUR : 543 VOIX**  
**ABSTENTION : 41 VOIX**

Certifié exécutoire par le  
Président compte-tenu de  
l'envoi en préfecture le

Fait à Montauban, le **22 JUIN 2016**  
Le Président,

et de la publication le

Jean-Philippe BESIERS

